



## COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de FLAUX

Séance du 31 mars 2021

L'an deux mille vingt et un le trente et un mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du château, à huis clos sous la présidence de Monsieur Denis JUVIN - Maire

Nombre de membres  
en exercice :  
qui ont pris part à la  
délibération :  
dont procuration

11

10

**Présents :** Denis JUVIN – Catherine MARTEL – Patricia MICHOT – Muriel NIGGEL - Alessandra STURANI - Valérie UPPHOFF - Michel VAILLIES - Catherine VINAS - Philippe VINÇON - Philippe ROUVIER - COROUGE

**Absent:** Jean-Pierre PLUS

**Absents excusés :**

**Procurations :**

### Ouverture de la séance

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte

### Nomination du secrétaire

Monsieur le Maire propose la candidature de Philippe ROUVIER-COROUGE, en qualité de secrétaire pour la présente séance

**Vote :** à l'unanimité

### Ordre du jour

- Approbation du compte rendu du conseil du 11 mars 2021
- M14 - Taux d'imposition des taxes locales - 2021
- M14 - Budget Primitif 2021
- M49 - Budget Primitif 2021
- Convention pour la capture des chats en vue de leur stérilisation
- Questions diverses

### Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 11 mars 2021

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote

**Vote :** à l'unanimité

### M14 - Taux d'imposition des taxes locales - 2021

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil municipal les nouvelles modalités de vote des taux à compter de 2021 à savoir avec la disparition de la THRP, le nouveau taux pivot devient le taux foncier bâti, les communes ne votent pas de taux de taxe d'habitation en 2021 et 2022. Le taux foncier bâti communal 2020 majoré du taux départemental 2020 sera le nouveau taux de référence pour chaque commune.

Date de la convocation :

26 mars 2021

Objet :

Compte rendu  
conseil municipal du  
31 mars 2021

1/3

PRÉFECTURE DU GARD  
Reçu le

27 MAI 2021

Bureau du Courrier



Nombre de membres  
en exercice : 11  
qui ont pris part à la  
délibération : 10  
dont

Date de la convocation :

26 mars 2021

Objet :

Compte rendu  
conseil municipal du  
31 mars 2021

2/3

Taxe foncière bâti	39.11 % (ex part communale 14.46% + part Départementale 24.65 %)
Taxe foncière non-bâti	68.16 %

Le taux de la taxe d'habitation (THRP et THRS) 2020 est figé et sera appliqué en 2021 et 2022.

**Vote :** à l'unanimité

**M14 - Budget Primitif 2021**

Monsieur le Maire laisse la parole à la secrétaire de Mairie Kristel GOMIS qui expose aux membres du conseil municipal les diverses ventilations au budget M14 au préalablement validées par la commission des finances

Section de fonctionnement	Recettes	301 394.00 €
	Dépenses	301 394.00 €
Section d'investissement	Recettes	164 818.00 €
	Dépenses	164 818.00 €

**Vote :** à l'unanimité

**M49 - Budget Primitif 2021**

Monsieur le Maire laisse la parole à la secrétaire de Mairie Kristel GOMIS qui expose aux membres du conseil municipal les diverses ventilations au budget M49 au préalablement validées par la commission des finances

Section fonctionnement	Recettes	176 055.00 €
	Dépenses	176 055.00 €
Section investissement	Recettes	414 402.00 €
	Dépenses	414 402.00 €

**Vote :** à l'unanimité



Nombre de membres  
en exercice : 11  
qui ont pris part à la  
délibération : 10  
dont

Date de la convocation :  
26 mars 2021

Objet :

Compte rendu  
conseil municipal du  
31 mars 2021

3/3

## Convention pour la capture des chats en vue de leur stérilisation

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Patricia MICHOT conseillère municipale, elle expose aux membres du conseil municipal qu'il est préconisé depuis de nombreuses années la stérilisation de la population féline libre pour seule méthode efficace et moralement acceptable de permette le contrôle des chats errants car leur prolifération est catastrophique pour les animaux eux-mêmes et pour l'intégration paisible de l'animal dans nos communes. Madame MICHOT a rencontré la présidente de l'association CHAVAMIEUX de Saint Quentin la Poterie. Cette association propose de :

- capturer les chats libres sur le territoire de Flaux,
- transporter les chats chez le vétérinaire conventionnés pour pratiquer la stérilisation
- relâcher l'animal opéré sur son lieu de capture

Une convention sera établie pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction et les stérilisations se feront par une subvention de 1 000 € révisable chaque année.

Cette somme sera inscrite en dépense de fonctionnement dans le budget M14 - 2021

Vote : à l'unanimité

### Questions diverses

Monsieur ROUVIER -COROUGE informe les membres du Conseil municipal d'une hausse de 1 % du taux de la TOM

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il a eu un contact avec Mr MATHIEU d'URBASOLAR pour le parc PHOTOVOLTAIQUE, pour l'instant le projet est suspendu mais Monsieur MATHIEU viendra sur place pour nous informer.

Monsieur MORASSU, urbaniste doit venir en Mairie pour faire un point sur le PLU.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal qu'il serait nécessaire de construire un colombarium et un jardin du souvenir au cimetière. Monsieur le Maire a rencontré l'entreprise SAS PIERRE d'Argilliers. Cette société propose un colombarium 6 cases de 2 urnes en granit Tarn moyen 2 340.00 € TTC  
L'agent de maîtrise sera en charge de la réalisation du jardin de souvenir.  
Mr le Maire propose de revoir ce projet en réunion de travail pour élaborer un nouveau règlement du cimetière.

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de faire un passage à la minipelle et un damage au chemin de Pouzilhac, l'agent de maîtrise a demandé un devis auprès de l'entreprise REFALO.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la subvention petit patrimoine demandé auprès de la région ne peut pas être cumulé avec le FRI. Une demande au LEADER a été faite.

Monsieur le Maire informe que la visite périodique des pompiers au château a été validée.

Séance levée à 20h20